



## La Déclaration d'IPEN à Minamata sur les Métaux Toxiques

1<sup>er</sup> octobre 2013

La Déclaration des Organisations Participantes d'IPEN à Minamata, au Japon à l'occasion de la Conférence Plénipotentiaire du Traité sur le Mercure  
Octobre 2013

Par la présente Déclaration, les Organisations Participantes d'IPEN soutiennent les groupes de victimes de la Tragédie de Minamata et s'accordent sur le fait que Minamata ne représente pas simplement un nom, un lieu ou une maladie. Minamata représente plus. Minamata c'est aussi la douleur, l'irresponsabilité d'une entreprise, la perte et la discrimination. Minamata se réfère aux personnes et à une communauté. C'est au sujet de leur combat pour la survie, et de leur détermination à vivre. Voilà ce qu'est en réalité Minamata;

Comme Organisations Participantes d'IPEN, nous déclarons ici notre ferme résolution et notre profond engagement à travailler pour une assurance que les métaux toxiques tels que le mercure, le plomb et le cadmium ne polluent plus notre environnement tant au niveau local qu'international, et ne contamine plus nos communautés, nos aliments, notre corps, le corps de nos enfants et des générations futures.

De plus,

Nous saluons le consensus international suivant lequel la pollution par le mercure constitue une menace grave pour la santé humaine et l'environnement et qu'il y a un besoin de l'action pour minimiser et éliminer les émissions et les rejets de mercure afin de réduire cette menace;

Nous insistons sur le fait que le mercure est une substance chimique faisant l'objet d'une préoccupation au niveau international à cause de son transport à longue distance dans l'atmosphère, sa persistance dans l'environnement, sa capacité de bioaccumulation dans l'écosystème et dans la chaîne alimentaire, et ses effets intergénérationnels négatifs importants sur la santé humaine et l'environnement;

Nous insistons sur les effets sanitaires du mercure sur des populations vulnérables, telles que les femmes, les enfants, et, à travers eux les générations futures surtout dans les pays en voie de développement et les pays à économies en transition ;

Nous reconnaissons les dommages graves et de longue durée que le mercure peut causer sur les écosystèmes et la santé humaine dans les communautés qui sont situées tant à proximité des localités où il y a une source d'émission de mercure, que dans les régions lointaines;



Nous insistons sur les vulnérabilités particulières des écosystèmes Arctiques et des Peuples Indigènes causées par la biomagnification du mercure et la contamination des aliments traditionnels;

Nous reconnaissons l'évidence scientifique bien établie du dommage causé par le mercure sur les produits de mer, qui affecte de nombreuses communautés qui dépendent du poisson et des produits de mer comme principales sources de protéines; et nous relevons les préoccupations particulières à propos de l'accumulation du mercure dans tous les organismes vivants, y compris chez les humains;

Nous reconnaissons et soutenons les revendications et les combats menés par les travailleurs, les femmes et les enfants, les Peuples Indigènes, les mineurs, les pêcheurs, les communautés Arctiques, les habitants des îles et des zones côtières, les artisans mineurs et à petite échelle d'or, les pauvres, et tous les autres groupes sociaux qui sont affectés par l'exposition au mercure. Nous appelons à la solidarité et au soutien à tous les groupes affectés dans l'exercice de leur droit à un environnement sain, à la protection des travailleurs, au droit de savoir, à l'indemnisation juste, à la prise en charge médicale et au droit environnemental;

Nous mettons l'accent sur la nécessité d'un plus grand engagement pour rendre obligatoire les actions relatives à l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or pour faciliter l'accès des mineurs aux technologies performantes et appropriées qui réduisent au maximum ou, là où cela est possible, éviter l'utilisation du mercure, d'arrêter la commercialisation du mercure et son approvisionnement dans les zones d'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or, de décontaminer les sites contaminés et d'assurer leur assainissement, et créer les programmes pour aider les mineurs à trouver d'autres moyens alternatifs leur permettant de gagner leur vie;

Nous mettons l'accent sur la nécessité d'établir des mesures de contrôle strictes pour réduire et éliminer les rejets de mercure provenant des exploitations d'extraction minière à grande échelle de l'or, afin de protéger l'air et la qualité d'eau et prévenir la contamination du sol;

Nous mettons l'accent sur la nécessité d'établir des mesures de contrôle strictes pour réduire et éliminer la pollution par le mercure provenant des centrales thermiques à charbon en promouvant l'utilisation des sources d'énergie alternatives renouvelables et saines;

Nous soulignons la nécessité de la gestion écologiquement saine du mercure pendant la période de stockage temporaire et à long-terme et pendant l'élimination et pour une faible limite de mercure qui protège la santé humaine;



## **a toxics-free future**

Nous poussons pour le renforcement des mesures obligatoires pour aborder les rejets de mercure sur le sol et dans les eaux et demandons que les actions strictes et rapides soient entreprises pour identifier, réduire, et éliminer ces rejets, y compris ceux provenant des sites contaminés;

Nous attirons l'attention sur les rejets de mercure provenant des procédés de fabrication y compris la production du monomère vinyle chloré, et nous demandons au secteur privé de réduire et d'éliminer ces rejets, et de prendre toutes les mesures pour introduire les méthodes de fabrication sans mercure;

Nous interpellons les gouvernements à ratifier rapidement le traité sur le mercure et à mettre en application de façon rigoureuse ses objectifs et ses dispositions afin que les émissions et les rejets totaux de mercure soient réduits et éliminés;

Nous sommes déterminés d'entreprendre des actions pour démontrer le dommage causé par la pollution par les métaux toxiques à la santé humaine et à l'environnement et d'encourager le soutien international pour d'autres mesures de gouvernance nationales et internationales pour réduire, et là où cela est possible, éliminer les sources de pollution par les métaux toxiques tels que le mercure, le plomb et le cadmium;

Nous relevons la nécessité de réduire et d'éliminer l'exposition aux métaux toxiques tels que le mercure, le plomb le cadmium, l'arsénique et bien d'autres dans le cycle de vie d'une variété de produits y compris les produits de consommation, les produits médicaux et dentaires, les pesticides, et autres;

Nous demandons au secteur privé de prendre la responsabilité de réduire strictement l'utilisation et les rejets des métaux toxiques et de prendre la responsabilité pour le nettoyage et l'indemnisation;

Nous reconnaissons et réaffirmons le principe de précaution et les principes du droit de connaître, de la justice intergénérationnelle, du droit environnemental, du pollueur payeur, de la responsabilité et de l'indemnisation.